Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arrêté du 19 mars 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et multi-professionnel dans le secteur des activités agricoles

NOR: MTRT2108772A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 2151-1, L. 2152-2, et L. 2152-6;

Vu l'avis du Haut Conseil du dialogue social rendu le 17 mars 2021,

Arrête:

- **Art. 1**er. Est reconnue représentative au niveau national et multi-professionnel, dans le secteur des activités agricoles mentionnées aux 1° à 4° de l'article 722-1 et au 2° de l'article L. 722-20 du code rural et de la pêche maritime l'organisation professionnelle d'employeurs suivante :
 - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).
- **Art. 2.** L'arrêté du 18 octobre 2017 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur des activités agricoles est abrogé.
 - **Art. 3.** Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 mars 2021.

Pour la ministre et par délégation : Le directeur général du travail, P. RAMAIN